

Présents : J -P.DELORD, C.DEMARCY, V.BIBBEAU, C.FREUND, G.CROS, M.CASSETTO, C.CASTILLO, S.BENARD, P.LESGOURGUES, Y.ROULLAUD, M.TRICOIRE

**- Débat orientation des terrains**

Un rappel historique sur le "Ferratchal" et les "Penchégnès": d"senclavement du Faubourg, urbanisme, cohérence avec le PLU, maîtrise du foncier.

La discussion s'ouvre sur le choix à faire avant à la mise en oeuvre :

- lotisseur (maîtrise d'oeuvre),
- lotissement : la commune avance les frais,
- appel à projet : EPAHD, ...,
- urbaniste, juriste, architecte,
- cohérence avec le projet du château.

Vu la complexité Mr le maire rappelle que pour aujourd'hui, il faut prendre une décision auant au désenclavement du Faubourg (parking, chemin).

**Décision est prise que le Faubourg sera désenclavé par un chemin empierré le long du ruisseau de Garonne.** Ce chemin arrive dans le Faubourg entre le ruisseau et la fontaine.

Un parking sera implanté au fond du terrain jouxtant le Faubourg.

Mr le maire fait remarquer que le terrain des "Penchegnès" pourrait être découpé en 3 ou 4 lots à vendre dans l'état. Ceci dans un but d'obtenir une part d'autofinancement pour le projet "château - place - église".

Un appel à projets sera fait pour l'urbanisation du Ferratchal. Les documents d'appuis seront le PLU et des documents de travail.

**- Création d'une commission urbanisme, travaux, aménagements et cadre de vie, y siègent :**

Christina FREUND  
Claudine DEMARCY  
Yves ROULLAUD  
Cyrille CASTILLO  
Jean-Pierre DELORD  
Vincent BIBBEAU

**- Création d'une commission enfance jeunesse**

Sigrid BENARD  
Christina FREUND  
Jean-Pierre DELORD  
Cyrille CASTILLO

**-Création d'une commission environnement et lac**

Sigrid BENARD  
Philippe LESGOURGUES  
Jean-Pierre DELORD  
Vincent BIBBEAU  
Yves ROULLAUD  
Gilbert CROS

**- Création d'une commission communication.**

Jean-Pierre DELORD  
Philippe LESGOURGUES  
Cyrille CASTILLO  
Michel TRICOIRE

Étant entendu que les citoyens non élus peuvent y siéger

**- La journée citoyenne aura lieu le 24 mai.**

Conseil Municipal du 16 mai 2014

- Planning des élections européennes du 25/05/2014.

8-10h : ROULLAUD, CASTILLO, DELORD, CROS

10-12h: BENARD, DEMARCY

12-14h : TRICOIRE, FREUND

14-16h : CROS, CASSETTO

16-18h : BIBBEAU, DELORD

- Le conseil prend délibération quant à la délégation de signature du conseil municipal pour la maire.  
vote :

pour : unanimité

contre : 0

abstention : 0

**Le maire reçoit la délégation de signature au nom du conseil municipal à l'unanimité**

- Le maire nous fait lecture d'un courrier reçu en mairie et émanant de la DDTM / service urbanisme.

Il aborde le calcul du seuil mini de densité. Le Conseil municipal se penchera sur cette question ultérieurement.

- le maire nous a fait lecture d'une fiche synthèse des contraintes liées à la mise en place d'un PNR.

- Le maire nous a fait lecture d'une lettre anonyme. Elle restera sans objet tant que l'auteur ne se fera pas connaître.

- Décision modificative: pour une somme de

- Prise d'un arrêté portant désignation de l'assistant de prévention en remplacement de l'ACMO. Cet agent est MR Bernard CROS.

- Le maire nous fait lecture de la lettre de Mr A. VIOLA, président du Conseil Général, nous demandant de voter une motion quant au projet de disparition des Conseils Généraux.

- Délibération :

Renouvellement du contrat de Anne MATTER receveuse à l'agence communale de la Poste.

Vote :

pour : unanimité

contre : 0

abstention : 0

**Anne MATTER est reconduite dans son contrat à l'unanimité du conseil municipal**

- Information faite sur la demande de soutien de notre commune envers la petite Clarisse via le "pacoulix et les éoliennes de Roquetaillade" le 24 mai 2014.

- Il nous faut faire une demande de devis quant au remplacement des 4 candélabres côté Est (Pic), suite à l'enfouissement de la ligne électrique.

- Problèmes, dégradations

Courier sera fait aux parents pour les inciter à se responsabiliser. Il sera préciser qu'au prochain acte de vandalisme, une plainte sera déposée en gendarmerie.

-Mr le maire nous informe qu'il rencontrera Mme S.RAYNAUD concernant le stationnement de son véhicule.

La séance est levée à 20h35

Signé du secrétaire de séance : V.BIBBEAU